**NOTE D’INFORMATION DU HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

**AU SUJET DEs Principaux enseignements**

**sur la qualité de l’emploi EN 2016**

**Des jeunes sans emploi et non scolarisés**

Près d’un jeune sur quatre âgés de 15 à 24 ans (1.685.000 jeunes) au niveau national ne travaille pas, n’est pas à l’école et ne suit aucune formation**[[1]](#footnote-2)**. Cette proportion atteint 44% parmi les jeunes femmes (1.319.000 personnes), et 11,7% parmi les jeunes hommes (366.000 personnes).

Parmi la population en âge de scolarisation dans l’enseignement secondaire qualifiant (15-17 ans), 14,2% (300.000 personnes) ne travaillent pas, ne sont pas à l’école et ne suivent aucune formation. Cette proportion est de 24,6% parmi les filles (243.000 personnes) et de 5,1% parmi les garçons (58.000 personnes). Parmi les 18-24 ans, cette proportion atteint 34,6% (1.385.000 personnes), 53,5% parmi les filles (1.077.000 personnes) et 15,5% parmi les garçons (308.000 personnes).

En dehors de cette catégorie de la population, cette note se propose de donner, pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus, quelques aspects relatifs à la qualité de l’emploi.

**Faible qualification de la main d’œuvre et faible qualité de l’emploi**

Sur un effectif de 10.642.000 actifs occupés âgés de 15 ans et plus, 6.426.000 n’ont aucun diplôme (60,4%), 2.900.000 ont un diplôme de niveau moyen**[[2]](#footnote-3)** (27,2%) et 1.316.000 celui du niveau supérieur**[[3]](#footnote-4)** (12,4%).

Parmi les actifs occupés n’ayant aucun diplôme, 3.337.000 travaillent dans le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche" (soit 82,5% de l’emploi total de ce secteur), 676.000 dans les BTP (64,9%), 603.000 dans l'industrie (50,3%) et 1.802.000 dans les services (41,5%).

Au niveau national, 98,2% des salariés n’ont bénéficié d’aucune formation prise en charge par l’employeur au cours des 12 derniers mois (97,7% en milieu urbain).

**Mode précaire d’insertion dans le marché du travail**

Parmi 10.642.000 actifs occupés, 2.178.000, ou 20,5%, exercent un emploi non rémunéré (dont 1.987.000, ou 91,2%, en milieu rural), et 958.000, ou 9%, un travail à titre d’occasionnel ou de saisonnier.

Près de 5% des actifs occupés travaillent le jour et la nuit, 3% alternent le jour et la nuit et 1% travaillent uniquement la nuit**[[4]](#footnote-5)**.

Quatre actifs occupés sur dix (4.325.000 personnes) travaillent plus de 48 heures par semaineau niveau national, 47% parmi les citadins (2.549.000 personnes) et 34,1% parmi les ruraux (1.776.000 personnes), un actif occupé sur deux parmi les hommes (3.935.000 personnes) et 14,2% parmi les femmes (391.000 personnes).

**Un monde du travail peu organisé et faiblement protégé[[5]](#footnote-6)**

Près des deux-tiers des salariés (3.093.000 personnes) ne disposent pas de contrat qui formalise leur relation avec leur employeur, dont 716.000 dans le secteur des BTP (89,7% de l’emploi total dans ce secteur).

96,6% des actifs occupés (10.282.000 personnes) ne sont pas affiliés à une organisation syndicale ou professionnelle, 94% en milieu urbain et 99% en milieu rural. Parmi les salariés, cette proportion atteint 94% au niveau national (4.672.000 personnes), 92,4% en milieu urbain (3.295.000 personnes, et 98,3% en milieu rural (1.377.000 personnes).

Dans le même chapitre, 8.344.000 actifs occupés (78,4%) ne bénéficient pas d’une couverture médicale au niveau national, 3.507.000 dans les villes (64,6%) et 4.838.000 dans la campagne (92,8%). Cette proportion s’établit parmi les salariés à 58,8% au niveau national (2.922.000 personnes), à 50,3% en milieu urbain (1.794.000 personnes), et à 80,5% en milieu rural (1.128.000 personnes).

**Perception des actifs occupés sur l’emploi**

Près d’un actif occupé sur cinq (2.278.000 personnes) n’est pas satisfait de son emploi et exprime le désir d’en changer. Ils sont 35,1% parmi les actifs occupés qui travaillent dans le secteur des BTP (366.000 personnes).

71% d’entre eux évoquent le niveau de rémunération, 9,4% des conditions de travail plus favorables, 9,1% l’instabilité de l’emploi, et 5,1% l’inadéquation de l’emploi à la formation reçue.

3,5% des actifs occupés (373.000 personnes) n’arrivent pas, malgré tous les efforts déployés, à concilier aisément entre leur vie privée et leur vie professionnelle, 16,1% (1.713.000 personnes) y arrivent avec beaucoup de difficultés et 30,2% (3.214.000 personnes) y parviennent avec difficultés.

1. () Cet indicateur a été introduit depuis 2010 par la Commission Européenne pour identifier les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Il concerne une catégorie, plus large que les jeunes au chômage, qui recouvre des situations très diverses dont certaines cumulent les facteurs de vulnérabilité : jeunes qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas ou ne veulent pas travailler, jeunes au foyer familial, jeunes volontaires, jeunes en situation de handicap, jeunes en recherche d’orientation, autres jeunes inactifs. [↑](#footnote-ref-2)
2. () Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, ceux du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-3)
3. () Les diplômes de niveau supérieur regroupent les baccalauréats, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-4)
4. () Selon le code de travail :

- Dans les activités non agricoles, est considéré comme travail de nuit tout travail exécuté entre 21 heures et 6 heures.

- Dans les activités agricoles, est considéré comme travail de nuit tout travail exécuté entre 20 heures et 5 heures. [↑](#footnote-ref-5)
5. En raison de légères divergences relevées entre les statistiques de routines produites par les organismes en charge (CNSS, CIMR, CMR, etc.) et celles collectées dans le cadre de l’enquête nationale sur l’emploi, les informations relatives à la couverture sociale des travailleurs ne sont pas publiées dans cette note. [↑](#footnote-ref-6)